





Faire du secteur du tourisme et des loisirs un secteur dynamique qui contribue à la création de la richesse et de l'emploi.

CADRE NORMATIF

-  **Loi n°2014-139 du 24 mars 2014** portant Code du Tourisme ;
-  **Décret n°2014-739 du 25 novembre 2014** portant réglementation des activités ou professions touristiques ;
-  **Décret n°2014-740 du 25 novembre 2014** portant réglementation des établissements de restauration touristique ;
-  **Décret n°2014-741 du 25 novembre 2014** portant réglementation des établissements d'hébergement touristique ;
-  **Adoption en Conseil des Ministres** du document de Politique Générale du Tourisme ;
-  **Décret n°2016-866 du 03 novembre 2016** portant Protection, Aménagement et Exploitation des Zones de Développement et d'Expansion Touristique ;
-  **Décret n°2013-841 du 11 décembre 2013** portant institution et perception de frais sur les actes et services liés aux activités du tourisme ;
-  **Décret n°2014-08 du 8 janvier 2014** déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial dénommé Côte d'Ivoire Tourisme ;
-  **Décret n°2017-84** modifiant les articles 2, 4, 14 et 19 du décret n° 2008-168 du 28 avril 2008 portant restructuration de la société d'Etat dénommée «SOCIETE DES PALACES DE COCODY», en abrégé "SPDC" tel que modifié par le décret n° 2013-10 du 9 janvier 2013 ;
-  **Décret n°2017-112** modifiant les articles 2, 4, 14 et 19 du décret n° 2008-137 du 14 avril 2008 portant création d'une société d'Etat dénommée «Société de Développement touristique de la Région des Lacs», en abrégé « SODERTOURLACS » ;
-  **Décret n°2019-245 du 20 mars 2019** portant organisation et fonctionnement du Conseil National du Tourisme (CNT).

PROJETS / PROGRAMMES

-  **Stratégie « Sublime Côte d'Ivoire » (2018/2025)** a pour ambition d'atteindre 5 millions de touristes internationaux à échéance, tout en positionnant la destination ivoirienne dans le Top 5 en Afrique ;
-  **Salon International du Tourisme d'Abidjan (SITA)**, pour la promotion de la destination ivoirienne.

RÉSULTATS / RÉALISATIONS

INFRASTRUCTURES

Sites touristiques



Aménagement du site des ponts de lianes de Zadepleu (Département de Man)



Réhabilitation du site des cascades de Man



Constructions et réhabilitations d'établissements touristiques



- Construction du relais paillotes de Jacquerville (établissement d'hébergement de moindre coût) - **En cours**
- Réhabilitation des établissements hôteliers relevant du patrimoine de l'Etat (Hôtel Ivoire, Hôtel du golf, Ivoire golf club, Hôtel le Président et Parlementaire de Yamoussoukro, le Hambol de Katiola) - **En cours**
- Mise aux normes internationales les établissements touristiques nationaux, projet pilote réalisé dans les villes devant abriter la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2023) - **En cours**



Evolution de la capacité d'accueil

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'hôtels 	1 435	1 770	2 000	2 041	2 384	2 531	2 610	3 320
Nombre de chambres 	23 141	27 431	28 000	34 102	38 000	39 030	40 748	49 536

PROSPECTIVE

- Réalisation des plans cadastraux et des schémas d'aménagement touristique de la Zone d'Intérêt Touristique Prioritaire (ZITP) d'Assinie et des Zones de Développement et d'Expansion Touristique (ZDET) de l'Île Boulay à Yopougon, de Taki à San Pedro et de Jacqueville.

GOVERNANCE

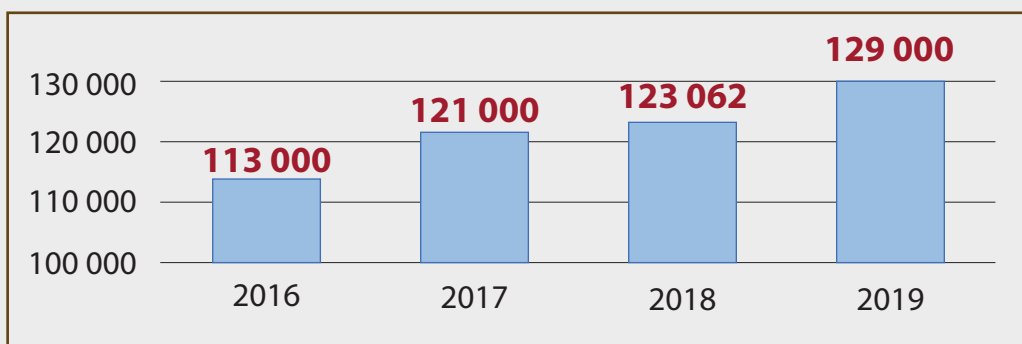
- Création du centre de formation aux métiers du tourisme et de l'hôtellerie de Daoukro ;
- Elaboration du Compte Satellite du Tourisme (CST) (cadre statistique d'usage et le principal instrument pour la mesure économique du tourisme) ;
- Mise en place du système statistique du tourisme ;
- Production du bulletin annuel des statistiques du tourisme pour l'année.

EVÈNEMENTIELS

- Organisation du Salon International annuel du Tourisme d'Abidjan (SITA) – 9 éditions.

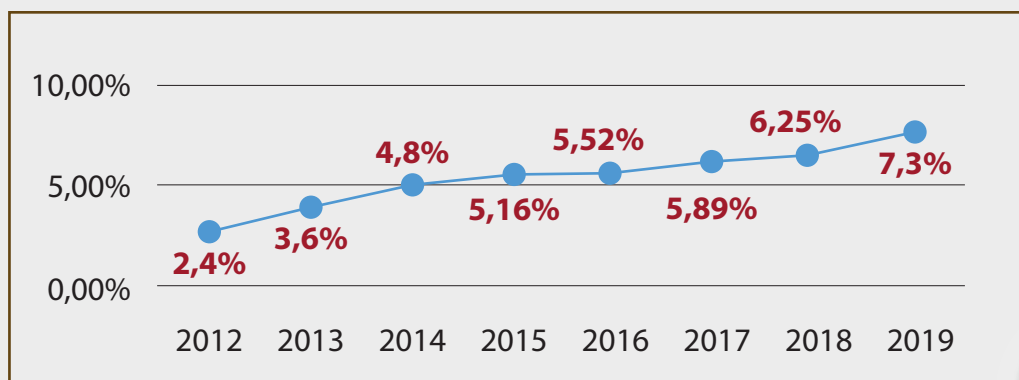


EMPLOIS DANS LE SECTEUR



+ 15% de 2016 à 2019 

CONTRIBUTION AU PIB





DONNÉES MONÉTAIRES ET MACROÉCONOMIQUES DE 2012 À 2019

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dépenses de consommation touristique (milliards)				1059,4	1078	1096	1114	1174
Investissements (milliards)	51	57	61	112,16	60	159,26	64,081	197,38

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Flux à l'aéroport	289 000	380 000	471 000	537 000	632 165	719 599	752 317	789 983
Flux voie routière				866 000	916 785	1 029 688	1 153 252	1 220 140
Flux voie ferroviaire				38 000	34 299	50 975	59 131	60 036

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total tourisme international	289 000	380 000	471 000	1 441 000	1 583 249	1 800 263	1 964 699	2 070 159
Total tourisme interne				1 675 000	1 774 758	1 874 515	1 974 273	2 011 784
Total tourisme intérieur				3 116 000	3 358 007	3 674 777	3 938 972	4 081 943

PERSPECTIVES

Mise en place de la Société nationale d'ingénierie et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage des grands projets touristiques

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DÉNOMMÉE « SUBLIME CÔTE D'IVOIRE » 2018-2025

Réformes phares

- Réforme du secteur du transport aérien ;
- Réformes liées au secteur des infrastructures (facteurs de compétitivité) ;
- Réforme du secteur de la santé ;
- Réforme du secteur de la sécurité ;
- Réforme du foncier ;
- Réforme dans le financement du secteur ;
- Réforme du secteur de la formation technique et professionnelle liée au tourisme et aux loisirs ;
- Réforme des organes en charge de la promotion du tourisme et des loisirs ;
- Réforme de l'administration nationale du tourisme et des loisirs.



**SUBLIME
CÔTE
D'IVOIRE**

Projets structurants

- Abidjan Business City** : faire d'Abidjan une place forte du tourisme des congrès et conférences en Afrique ;
- Abidjan Medical City** : hub médical de la sous-région ;
- Belle plage pour tous** : offre balnéaire de qualité grand public pour touristes domestiques et régionaux ;
- Akwaba Park** : parc de loisirs de référence dans la région à deux pas d'Abidjan ;
- Au paradis entre mer et nature** : offre haut de gamme balnéaire + excursions éco-tourisme ;
- Routes des Trésors Africains** : circuits d'écotourisme à la découverte des trésors culturels et naturels ivoiriens ;
- La Route de l'Esclave** : circuit des hauts lieux de mémoire de l'esclavage ;
- Accélérateur de TPE touristiques** : favoriser la création de micro-entreprises.

